

**PROGRAMME DE MANAGEMENT ET GESTION
ENSEIGNEMENT OPTIONNEL TECHNOLOGIQUE DE SECONDE**

Ce programme est beaucoup trop dense pour être réalisé en 1h30.

Le risque, que le SNES a dénoncé auprès du ministère, est qu'il soit enseigné de façon très théorique et survolé faute de temps. Cela serait d'autant plus dommageable que cet enseignement devenu optionnel devrait au contraire gagner en attractivité.

Cela ira à l'encontre des objectifs que nous défendons :

- Etre un enseignement qui initie aux spécificités d'une série technologique tertiaire.
- Etre un enseignement éclairant pour favoriser une orientation choisie.
- Etre un enseignement attractif en permettant de mobiliser des techniques et de s'inscrire dans des démarches actives de mises en situations.

Afin que cet enseignement puisse se rapprocher au mieux de ces objectifs, le SNES avait fait des propositions, quant aux modalités de sa mise en œuvre et avait demandé au ministère que les notions à aborder le soient **dans le cadre d'un « mini-projet » qui pourrait être collectif et/ou individuel.**

- A ce **que seuls 2 thèmes sur les 3** proposés au programme **soient traités au choix de l'enseignant** pour être réinvestis dans le cadre de ce mini-projet. Les questions inhérentes au thème ne seraient pas toutes traitées mais pourraient dépendre du choix du mini-projet.
- Ce mini projet pourrait porter soit sur une organisation publique, soit sur une organisation privée.
- Que dans le programme figurent explicitement des techniques à mobiliser à l'instar de ce qui est fait sur certaines parties (ex : organigramme , tableau de bord)

Il va de soi que cette organisation impliquait que soit précisée dans le programme la nécessité de salles équipées en matériel adapté et d'effectifs réduits.